

MÉREAU DE L'ABBAYE DE SAVIGNY

On désigne sous le terme de « méreau » des sortes de bons qui étaient utilisés comme signes de reconnaissance, comme laissez passer ou même comme monnaie de substitution pendant les périodes de pénurie monétaire. Ils ont été employés par les abbayes et monastères à partir du XIII^{ème} siècle ; ils étaient utilisés comme jeton de présence par les chanoines aux offices et leur donnaient droit à un repas ou à une portion de pain.

Celui de Savigny, date du XV^{ème} siècle, mesure vingt-cinq millimètres de diamètre et est en cuivre rouge.



Endroit : « *STONUM SAVIGN.*
dextrochère vêtu mouvant de
senestre tenant une crosse
tournée à senestre et accosté
d'une rose »

Revers : « *Croix fleur delysée*
cantonnée de quatre groupes
de trois points »

Il faut traduire ici signum par armoiries (1). La forme Savign. est rencontrée dans l'Index général du Cartulaire de Bernard : Savigniacus, Saviniacus ... (2).

Il existe deux exemplaires de cette pièce, l'un au Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale de France et l'autre au Médailleur de Lyon du Musée des Beaux-Arts de Lyon.



Déjà un sceau du XII^{ème} siècle montre saint Martin de face, tenant de la main droite une crosse tournée à senestre (3), dans la même position que dans les armes de l'abbaye.

1 *Revue de numismatique*, 1851, p. 295.

2 Bernard, *Cartulaire de Savigny*, JJ, p. 873.

3 A. Poisebard, *Registre de la municipalité de Savigny*, 1891